

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 27 (1956)

Heft: 6

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mentation, à l'exception des tissus de soie et soie artificielle et des couleurs d'aniline qui enregistrent un certain recul. Dans les textiles, l'accroissement est sensible pour les cotonnades. Les instruments et appareils voient leurs ventes s'accroître dans une proportion de plus de 60 % par rapport à 1954. Cette hausse, qui est encore plus forte si on la compare à 1953, est sans doute due aux livraisons destinées à l'installation du réseau téléphonique vénézuélien. Pour les produits pharmaceutiques également, les affaires se sont multipliées de façon satisfaisante.

Malheureusement, nos importations en provenance du Venezuela ont suivi une courbe inverse à celle de nos exportations. de 21,3 millions en 1954, elles ont fléchi à 14,9 millions l'an dernier. Il s'ensuit dès lors un déséquilibre plus marqué de nos échanges avec le Venezuela.

* *

Augmentation du prix du charbon et du coke. — Les prix des combustibles minéraux solides ont subi des augmentations partielles pour l'été 1956. L'approvisionnement en énergie de la Suisse et de toute l'Europe est actuellement très serré. La haute conjoncture et le plein emploi nécessitent des quantités croissantes d'énergie, qui a partout, et sous toutes ses formes, tendance à renchérir. D'autre part, les extractions des mines de charbon de l'Europe ne suffisent plus à son ravitaillement. L'Angleterre, autrefois important fournisseur de charbon, peut à peine couvrir ses propres besoins et c'est pourquoi il faut recourir à des importations supplémentaires des Etats-Unis. Le charbon américain est cher et grève financièrement l'approvisionnement en charbon de l'Europe.

Ainsi l'augmentation des prix du charbon est dû à des facteurs sur lesquels le commerce suisse n'a aucune prise.

* *

A la Société des Forces électriques de la Goule. — Durant l'année 1955, la distribution d'énergie électrique a continué à se développer d'une manière favorable. Les recettes provenant de la vente d'énergie se sont élevées à Fr. 2,592,901.75 contre Fr. 2,436,568.— en 1954, ce qui représente une augmentation de Fr. 156,333.75. Le total des recettes est de Fr. 2,716,598.35 (Fr. 2,555,211.— en 1954). Il y a donc une augmentation de Fr. 161,387.35. Les dépenses ont été de Fr. 2,082,113.60 contre Fr. 1,835,942.65 en 1954.

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à Fr. 224,131.55 auquel s'ajoute le solde reporté de l'exercice 1954 de Fr. 24,241.90, soit au total Fr. 248,373.45 (Fr. 249,241.90 en 1954). Il permet de verser au Fonds de réserve général Fr. 15,000.—, de répartir un dividende de 6 % au capital-actions et de reporter à compte nouveau Fr. 23,373.45. Le capital-actions est de Fr. 3,500,000.—.

ORGANES DE L'ADIJ

Adm. du *Bulletin* : R. STEINER. Resp. de la rédaction : MM. Reusser et STEINER
Publicité : Administr. du *Bulletin* — Editeur : Imp. du *Démocrate* S. A., Delémont
Présid. : F. REUSSER, Moutier, tél. 6 40 07. Secrét. : R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 83

Caissier : H. FARRON, Delémont, tél. 2 14 37

Compte de chèques postaux de l'ADIJ : Delémont, IVa 2086

Abonnement annuel : Fr. 8.— Prix du numéro : Fr. 1.—

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source